



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

UGGC Avocats coopte Clémence Lemétais d'Ormesson au rang d'associée

- **UGGC Avocats, cabinet de référence en droit des affaires, annonce la promotion, en qualité d'associée, de Clémence Lemétais d'Ormesson au sein du département « Contentieux & Arbitrage ».**
- **En cooptant, une nouvelle fois, une professionnelle ayant mené l'intégralité de sa carrière au sein du cabinet, UGGC Avocats poursuit le développement de son modèle managérial fondé sur la fidélisation des talents et la transmission aux jeunes générations.**

Paris, le 07 janvier 2021 – UGGC Avocats, cabinet de référence en droit des affaires, étoffe son collège d'associés avec la nomination de Clémence Lemétais d'Ormesson, avocate spécialisée en contentieux et arbitrage. Elle devient la 32^{ème} associée du cabinet à Paris.

Clémence Lemétais d'Ormesson exerce au sein du département « Contentieux & Arbitrage » qu'elle a rejoint en tant que collaborateur au début de sa carrière professionnelle en 2007 avant d'y devenir Counsel.

Elle assiste des clients français et étrangers devant les juridictions civiles et commerciales et intervient dans le cadre de procédures d'arbitrage interne et international. Clémence Lemétais d'Ormesson est spécialisée dans les conflits liés à l'exécution ou à la résiliation de contrats, les conflits entre associés, les litiges pré ou post-acquisitions, les litiges liés à la responsabilité et à la révocation des dirigeants et en matière de contentieux des affaires. Elle intervient également en qualité d'arbitre dans des procédures d'arbitrage commercial interne et international dans ces mêmes domaines.

La transmission aux nouvelles générations : clé de voûte du modèle managérial d'UGGC Avocats

Six mois après les cooptations de Marine Simonnot, Benjamin de Sevin et Edouard Caupert en qualité d'associés, cette nouvelle promotion d'une avocate ayant mené l'intégralité de sa carrière professionnelle au sein du cabinet souligne la volonté d'UGGC Avocats de reconnaître et d'encourager ses talents afin de développer des relations de confiance avec ses clients sur le long terme tout en assurant une excellence dans les services proposés.

Jean-Jacques Uettwiller, associé-fondateur d'UGGC Avocats, commente : « *La cooptation de Clémence Lemétais d'Ormesson illustre la pérennité de notre politique de fidélisation des jeunes générations. Grâce à ce modèle de réussite porteur, nous pouvons proposer à nos clients une relation pérenne dans un contexte de crise propice au conseil juridique mais également aux contentieux. Notre département 'contentieux et arbitrage',*

transverse aux différentes expertises du cabinet, peut ainsi apporter une réelle expertise dans tous les domaines juridiques. ».

« UGGC Avocats est un cabinet présentant toutes les qualités requises pour un accompagnement efficace des clients dans toutes leurs problématiques juridiques. Gérer au quotidien des dossiers riches et variés permet de développer des compétences pluridisciplinaires tout en privilégiant le travail d'équipe pour répondre au mieux à leurs demandes », ajoute **Clémence Lemétais d'Ormesson**.

Biographie



Clémence Lemétais d'Ormesson, 37 ans, Associée

Expertises : contentieux et arbitrage

- Cooptée associée d'UGGC Avocats en janvier 2021.
- Promue Counsel d'UGGC Avocats en 2016.
- Rejoint UGGC Avocats en 2007 et devient collaborateur la même année.
- Admise au barreau de Paris en 2007.
- Formation :
 - Master II en Affaires réglementaires des industries de santé, Université Paris Saclay (2005-2006).
 - École de Formation du Barreau de Paris (2005-2006).
 - Master II de Droit privé, Paris II Panthéon-Assas (2001-2005).

À propos d'UGGC Avocats

Fondé en 1993, UGGC Avocats est l'un des tout premiers cabinets d'avocats d'affaires indépendants en France. Actif aux côtés des entreprises privées, des entités publiques comme des personnes physiques, il dispose d'une gamme riche de prestations juridiques et fiscales et d'une très grande capacité d'intervention à l'international, que ce soit grâce à ses bureaux ou correspondants de premier rang en Europe (Paris, Marseille et Bruxelles), en Afrique (Casablanca), en Asie (Shanghai et Hong-Kong), en Amérique du Sud (Sao Paulo et Belo Horizonte). Se positionnant comme un « cabinet de Clients », il fonde notamment son approche sur la capacité de ses départements à intervenir de façon transversale et à déployer, selon leurs besoins, une palette complète d'expertises. UGGC Avocats est composé de plus de 150 avocats et juristes, dont une trentaine d'associés ; il a affiché un chiffre d'affaires d'environ 32 millions d'euros en 2019.

Contacts media

Enderby

Marie Grillet – Tél : +33 (0) 6 45 42 91 00 – mgr@enderby.agency

Sébastien Dosne – Tél : + 33 (0) 7 62 19 17 99 – sdo@enderby.agency